

Avis à la population

Réunion d'information préalable du public

La S.A. Ventis informe la population qu'elle projette d'introduire une demande de permis unique relative à la construction et l'exploitation de 2 éoliennes sur les communes de Mons (au sein du parc industriel de Ghlin Zone A) et Saint-Ghislain (au sein de la zone d'activité économique de Ghlin Baudour).

Les éoliennes, les aires de montage, les chemins d'accès, les câbles électriques et la cabine de tête seront situés au niveau de la zone d'activité économique de Ghlin-Baudour.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, une étude d'incidences sur l'environnement doit être réalisée.

Cette réunion d'information a pour objet de permettre aux demandeurs de présenter leur projet, de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet, de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences sur l'environnement, de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par les demandeurs et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, tout citoyen est invité à assister à la réunion d'information préalable du public qui sera organisée le :

Lundi 23 septembre 2019 à 18h

Maison de la Citoyenneté

Rue du Parc Communal à 7331 Baudour

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion préalable, soit jusqu'au 08 octobre 2019, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal de la Ville de Mons – Grand Place, 22 à 7000 Mons – Service Environnement, en y indiquant ses nom et adresse.

Elle en adresse une copie au demandeur du permis, lequel les communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.

Toutes informations complémentaires peut être obtenue en envoyant une demande écrite et ce au plus tard le jour de la réunion d'information préalable au public:

Demandeurs du permis :

S.A. Ventis
Monsieur MAT Benoît
Chaussée de Lille, 353
7500 Tournai
Tél. : 0478/80.70.00
Email : info@ventis.eu

Bureau d'études agréé pour l'EIE :

CSD INGENIEURS CONSEILS SA
Office Park
Avenue des Dessus-de-Lives, 2
5101 Namur (Loyers)
Tél. : 081/43.40.76
Fax. : 081/43.47.92
Email : namur@csgivingieurs.be